

## **Le prêt à construire des CCI**

Un bâtiment clés en main en sept mois chrono. C'est la promesse du concept de Pac Immo imaginé en 2009 par la Chambre de commerce du pays d'Auge et étendu depuis à la Manche, dans l'Orne... et en Corrèze. Moins loin de là, la CCI de Dieppe vient, à son tour d'adopter ce dispositif, sorte de prêt à bâtir pour entrepreneurs pressés. En association avec un architecte et un constructeur (le même que celui du pays d'Auge), elle propose des locaux d'activité modulables de 500 à 1 000 m<sup>2</sup> pour lesquels elle détient déjà les permis de construire. Cette solution clef en main permet une diminution par trois des délais de construction, généralement compris entre 18 et 24 mois, assure la chambre qui a déjà obtenu deux permis « en blanc » sur la zone industrielle de Rouxmesnil-Bouteilles. Si les deux premiers Pac Immo trouvent preneurs, le même exercice sera dupliqué sur d'autres parcelles.